

SAMEDI 2 JUILLET 1932

sement intérieur le 10 juillet, à 9 h. du matin.  
Les prix et lieux d'inscription pour l'épreuve seront donnés dans quelques jours.

**La fête champêtre du Colbas**  
C'est dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé, qu'aura lieu la fête champêtre annuelle du hameau de Colbas organisée par l'administration municipale.

Voici le programme:  
Journée de dimanche. — A 9 h. 30: couloirs pour fillettes, chez Del-Couisse. — A 10 h. 30: mat de cagoule, pour garçons, à la Drève du Pellegrin.

A 13 h. 30: un passage à niveau, rue de Lys, et échange de Linselles, rassemblement des sociétés.

A 16 h.: formation du cortège. Les sociétés se rendront aux extrémités du temple ou des concerts seront donnés.

Un concours fleuri, pour voitures et bicyclettes, doté de 50 fr. de prix est également prévu.

Dans la soirée: à la cible pour les pompiers, au café de Pellegrin.

A 20 h.: course en sacs.

Lundi 4. — A 15 h.: course à la vache. — A 19 h.: course cycliste. Inscrivez-vous, à la « Maison Blanche ». Départ au « Tambour » et arrivée au « Malaparte ».

Nuit: jeux populaires.  
Les habitants sont invités à pavoiser.

**Amicale des Ecoles libres**  
Au cours de sa réunion de jeudi soir, la Commission a décidé de participer à la délibération au Congrès scolaire de Lille le 10 juillet.

Après échange de vues, elle a maintenu le principe des prix d'honneur et de l'excursion offerte aux lauréats des certificats d'études.

En outre, et en raison des difficultés économiques, elle a porté à 6.000 fr. au lieu de 4.000, les allocations du prêcheur exercice pour la fourniture gratuite de livres scolaires.

La Commission a fixé à la mi-septembre l'époque de la prochaine assemblée générale et a émis le vœu d'offrir à cette occasion à ses nombreux sécherets une fête de famille.

**Le Groupe des Mutualistes en excursion**  
Au cours de sa dernière réunion, la Commission administrative de la section Mutualiste des mutualistes a décidé d'organiser une excursion à Maloës-Bains en faveur des membres de l'Association.

Cette excursion qui se fera en autocar est fixée au 23 juillet prochain.

**La Philharmonie à Blankenberghe**  
A la demande de la commission administrative des fêtes de Blankenberghe, l'ensemble musical la Philharmonie a reçu l'ordre de venir ce dimanche le 10 juillet prochain, pour y donner un concert.

De nombreux Halluinois accompagnent les musiciens dans leur excursion et se promettent de les applaudir. Ils seront au moins 120.

**LE REGISTRE DU FAIS DANS LA ZONE PROTEGEE.** — En raison du retard subi par le débarquement des canaris, à la date du 10 juillet, la distribution de ces oiseaux sera reportée au 15 juillet. Elle reprendra sans doute aussi. Qu'il en soit, en attendant, les intéressés pourront se faire distribuer à la poste à 10 h. — Mardi 5 juillet, 45 francs le billet.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PÈLERINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**AVIS AUX CHOMEURS COMPLÈTES ET PARTIELLES** — Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 10 juillet 1932, la Commission administrative des débouts de travail, la Commission municipale de l'emploi, informe les chômeurs complètes et partielles sur l'assurance maladie, qu'il doit déclarer à l'agence de l'Assurance maladie, à la date de l'entrée au travail, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche que sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, la solennité annuelle de l'adoration à l'autel. Elle commencera à 10 h., avec la messe de la sainte messe dominicale à trois jours d'intervalle, à 10 h., suivie de l'adoration à l'autel.

**DUCASSE DU QUARTIER DU COLBAS**  
Le Maire informe les habitants qu'il autorise les estimations et les publications dans les journaux, mais, les dimensions et horaires fixés par les autorités sont pris à 3 et 4 juillet courant à l'occasion du ducasse du quartier du Colbas.

**RONCO**  
Pèlerinage à N.D. DES FLEURS. — Les jeunes filles des différents groupements paroissiaux de Saint-Piat, se rendront en pèlerinage à Notre-Dame des Fleurs, pour la célébration de la messe dominicale à 10 h., le 10 juillet prochain, à l'occasion de la messe annuelle qui a lieu en l'église du Colbas. Le saint, célébré à 5 h., sera bénit par le chanoine de la paroisse.

**PEREGRINAGE À L'ADORATION À SAINT-PIAT.** — Ainsi que nous l